

L'an deux-mille-vingt-deux, le 31 mars à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2022**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 12</b>		
<b>Présents : 7</b>		
<b>Votants : 10</b>		
<b>Votes</b>	<b>Pour : 10</b>	<b>Contre : 0</b>
		<b>Abstention : 0</b>

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHABAUTY, M. Alexandre CHASSAT.

Étaient excusés : Mme Emmanuelle FAUTREL-BÉAUR ; M. Vincent CERISIER, Mme Caroline DHYEVRE, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Sylviane TESSIER

Étaient absents :

Procurations : Mme Sylviane TESSIER donne procuration à Mme Gisèle THEUTTHOUNE ; M. Aurélien THABUTEAU donne procuration à Mme Noémie CHARTRIN ; M. Vincent CERISIER donne procuration à M. Alexandre CHASSAT

Alexandre CHABAUTY a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : Achat de mobilier pour le bureau du secrétariat – Demande de subventions ACTIV 3 et CCVG**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SELOMA AMÉNAGEMENT pour l'acquisition de mobilier pour le bureau du secrétariat d'un montant de 3 658,15 € HT.

**PLAN DE FINANCEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
SELOMA AMENAGEMENT	3 658,15 €	ACTIV 3	1 260,00 €
		CCVG	1 097,45 €
		Autofinancement	1 300,70 €
TOTAL HT	3 658,15 €	TOTAL	3 658,15 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** le choix du devis précité sous réserve de l'obtention des subventions.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention de 80 % au titre d'ACTIV 3 et 30 % au titre de la CCVG sur un montant total de 3 658,15 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis après obtention des subventions.

Fait à ANTIGNY, le 31 mars 2022

Le Maire,  
Vincent LAUER



Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

[mairie@antigny86.fr](mailto:mairie@antigny86.fr)

AR PREFECTURE

086-21860062-20220331-31032022\_17-DE  
Regu le 08/04/2022